Vol. XXX. Saint-Boniface, Manitoba, 17 Avril 1901. No. 22



LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

ABONNEMENT

Canada et Etats-Unis ... $1.00 par année
Europe (compris le port) .... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne..................12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 15, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR LA Compagnie d'Imprimerie de Saint-Boniface

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

REVUE DE LA PRESSE

(*Courrier du Canada.*)

Le gouvernement fédéral, comme on le constate par le rapport du député-ministre de la Marine et des Pêcheries pour 1899, doit être un des bons clients de la "Standard Oil Company" de New-York.

Pendant l'exercice se terminant en juin 1899, le ministère a acheté de la "Standard Oil Company" de New-York pour la division de la Nouvelle-Ecosse, 7,000 gallons de pétrole américain à 15½ cents le gallon, à New-York; pour la division du Nouveau Brunswick, 4,000 gallons à 15½ cents le gallon, et pour la division en amont de Montréal, 1,150 gallons au même prix à New-York. Le fret a été payé par le ministère. En sus de cela on a acheté pour la division de la Colombie Anglaise, 5.500 gallons de pétrole américain à 21½ cents le gallon.

(*La Presse.*)

Le roi Edouard VII n'est plus le prince de Galles. Il en a quitté le nom, il en a dépouillé l'allure, qui pouvait convenir à un prince libre de ses allées et venues, mais non à un souverain, soucieux du prestige de la couronne.

On l'a bien vu, il y a une quinzaine de jours, lorsque la reine Alexandra partit pour le Danemark. A la nouvelle de son départ, un essaim de jolies femmes du grand monde s'envola du continent, surtout de la Riviera, pour s'abattre sur Londres, où ces élégantes comptaient retrouver les petits dîners et les parties fines d'autrefois avec le prince de Galles.

Et ces Dames en furent pour leurs frais. Edouard VII ne donne plus, ni n'accepte de dîners, sauf comme ses prédécesseurs, dans leurs parties de chasse, à profiter de l'hospitalité de quelque lord ou seigneur, en dehors de la capitale.

De plus, c'est aujourd'hui contre l'étiquette de la cour d'adresser au roi des lettres familières. Bref, la cour d'Edouard VII est astreinte à toute la rigueur de l'étiquette ancienne. Dans les audiences publiques ou privées, ses sujets, quel que soit leur rang, doivent fléchir le genou devant lui ; ce que n'exige aucun autre souverain.

C'est aussi avec une méticuleuse précision que les cérémonies, dans lesquelles la personne du roi est concernée, sont réglées pour le costume et la toilette. Ainsi, pour le prochain couronnement d'Edouard VII, la longueur des traînes de robes est déjà fixée, selon le rang et la classe. Les duchesses auront une traîne de trois verges de long ; les marquises, deux verges et demie ; les baronnes, une verge. Seules, les pairesses, dont le rang est dû à l'origine, et non au mariage, pourront faire porter leur traîne par un page.

(*Le Journal.*)

Les journaux d'Ontario parlent d'une tournée politique que M. R. L. Borden, chef de l'opposition conservatrice, se proposerait de faire après la session. Il se rendrait à la Colombie anglaise, s'arrêterait en revenant dans les Territoires, passerait quelques jours à Winnipeg et visiterait Ontario avant de traverser la province de Québec.

Ce projet ne manque pas d'opportunité.

M. Borden prendrait contact avec le parti dont il est le chef, et il rapporterait de son voyage une connaissance plus réelle et plus sûre de la force et des tendences des idées conservatrices dans les différentes provinces. Avec le jugement qui le caractérise il saura démêler les véritables éléments de vitalité des fausses prétentions qui se font jour de temps à autre, et imprimer la direction qu'il jugera la plus conforme aux principes organiques et aux traditions du parti fondé par Lafontaine et Baldwin au début de l'acte d'Union de 1841.

M. Borden est presque inconnu dans notre monde politique ; mais tous ses moindres actes, depuis qu'il a accepté le poste éminent de chef de l'opposition, ont été marqués du sceau de la prudence et d'une grande dignité. Les quelques discours qu'il a prononcés l'ont mis au premier rang des "debaters", et on peut dire qu'il jouit de l'estime de tous, amis comme adversaires. Il est de ceux qui gagnent à être connus, et quant à sa carrière future, nous serions fort surpris qu'il fit mentir le dicton latin : "Acquirit vires eundo."

(*Trifluvien.*)

MM. L. J. Demers & Frère, les éditeurs bien connus de Québec, viennent de réunir et de publier en une brochure de 42 pages les articles parus dans le *Courrier du Canada*, sous la rubrique *Le serment du roi et les catholiques.* Ces articles forment une étude complète de la question, marquée au coin du sérieux, du talent, de l'autorité, du souci de l'exactitude et de la vérité, ainsi que de la pleine conformité aux enseignements catholiques qu'apporte l'hon. M. T. Chapais dans tout ce qu'il traite.

LA GUERRE

EN AFRIQUE.

LONDRES

Le secrétaire de la guerre accuse réception d'une dépêche de Kitchener disant que tout ce qui pourra être envoyé aux soldats pour leur rendre la saison d'hiver moins rigoureuse, sera reçu avec reconnaissance. La dépêche ajoute même qu'ils serait important que ces effets fussent expédiés le plus tôt possible.

LONDRES

Une dépêche de Prétoria dit que les Boers sont emparés le 29 mars au soir d'un train considérable chargé de provisions et de munitions, près de Johannesburg. Depuis une quinzaine de jours les Bœrs ont fait main basse sur 21 trains, augmentant ainsi d'une manière très efficace leurs magasins de provisions et de munitions de toutes sortes. Ils ont fait quelques prisonniers mais ils les ont relâchés aussitôt. La plupart des trains ainsi pillés ont été détruits après avoir été vidés. C'est au moyen de la dynamite que les Bœrs ont fait sauter et les locomotives et les wagons.

Lord Kitchener annonce par ses dernières dépêches que le colonel Plumer a traversé la rivière Vyistroom. La dépêche ajoute que aussitôt que le corps de police de Baden Powell sera complété, on tentera un suprême effort pour terminer la guerre.

Des dépêches du Cap et de Bruxelles disent que le général Botha et le général DeWet ont uni leurs forces et que maintenant à la tête de 13,000 hommes ils vont s'attaquer à French dans le Transvaal. 200 Bœrs ont réapparu près de Richemond, Colonie du Cap, et les gardes de la ville ont été immédiatement mobilisés pour défendre la ville.

On rapporte de Vryheid que comme résultat des opérations militaires de French, les Boers retirent vers l'Est talonnés par les forces du colonel Dartnell de la police du Natal et par celles du colonel Anderson. Quelques Boers ont essayé de gagner le Nord mais en ont été empêchés par le colonel Aldenby qui s'est emparé d'un canon de 15 livres et de deux pompons. Ces nouvelles ne sont pas du tout confirmées.

LONDRES

Michael Davitt, l'ex-député irlandais, télégraphie au *New-York Journal* :

J'ai appris d'une source très digne de confiance que M. Kruger et son entourage considèrent les récentes négociations entre Kitchener et Rota comme suit :

Les négociations ont été provoquées par les Anglais, non par les Boers. Botha a donné à entendre à Kitchener à la rencontre de Middleburg qu'il lui serait inutile de recommander des conditions de règlement à l'exécutif boer à moins qu'elles ne contiennent une offre d'indépendance au Transvaal. Cette indépendance pourrait comprendre une division du Transvaal qui donnerait le Rand et ses mines ainsi que le pays entre Johannesburg et Mafeking à l'Angleterre, laissant le territoire à l'est et au nord, aux Boers. Il devrait exister entre la république et la Grande-Bretagne, concernant les affaires étrangères, les mêmes rapports qui existaient sous la convention de 1884, et les fermiers devraient être indemnisés de l'incendie de leurs maisons et autres dommages à leurs propriétés causés par la guerre ; il devrait y avoir paiement, soit directement par l'Angleterre, soit par les mines du Rand, des dettes du gouvernement de la république, et amnistie complète pour tous les citoyens de la colonie du Cap et du Natal qui ont combattu pour la cause boer.

Botha et DeWet ont assez de munition pour continuer la guerre encore un an, au moins. Il y a encore 15,000 Boers sous les armes. Le colonel américain Blake, de la brigade irlandaise, est encore avec les Boers et il a fait des opérations très importantes depuis trois mois.

Le Serment du Roi

Comme argutie, comme comble de l'opération mentale, qui consiste à fendre des cheveux, le journal des ritualistes anglais de New-York, le "Catholic Champion," s'il vous plaît, bat tous les records.

Il vient de démontrer ? par le plus subtil des raisonnements que les catholiques romains ont tort de regarder comme injurieuses à leur religion les paroles du serment d'accession en Angleterre.

Voici la logique du "Catholic Champion" :

"Le roi Edouard, eût-il été catholique, qu'il pouvait prêter le serment du test, sans engager sa conscience, ni froisser le vrai sentiment catholique. Le serment du test répudie et condamne la doctrine romaine, mais "selon qu'elle est vulgairement comprise par les protestants Anglais." Or les protestants en général ne connaissent la religion catholique que sous un grossier et absurde travestissement. De telle sorte que le roi, en prêtant le serment constitutionnel exigé de lui a moins insulté les catholiques que tourné en ridicule les folles imaginations du protestantisme."

Il est douteux que les catholiques sachent gré aux ritualistes de cette ingénieuse explication Recevoir une bordée d'injures, lorsqu'on ignore que c'est pour l'autre, blesse tout autant que si c'était pour soi ; ou bien on reste fort peu consolé, après avoir été souffleté, de savoir que le soufflet n'était pas pour nous.......



Mercredi 17 Avril 1901

UN LONG JUGEMENT

Une attaque contre le droit public

Oui, c'est un jugement long que celui de M. Archibald, de Montréal, dans la cause Delpit, puisqu'il occupe une quinzaine de colonnes dans le *Montréal Gazette*. Mais ce n'est pas un glorieux jugement.

M. le juge Archibald semble avoir voulu clouer sa renommée à cette cause. Il a mal visé. On devra dire de sa décision que c'est un arrêt dénué de jugement.

Toute cette matière pourrait tenir dans cinquante lignes.

La province de Québec a un code civil, lequel est le recueil et l'expression du droit civil dans cet province. Or, l'article 127 de ce code dit :

"127. Les autres empêchements, admis d'après les différentes croyances religieuses, comme résultant de la parenté et de l'affinité et d'autres causes, restent soumis aux règles suivies jusqu'ici dans les diverses églises et sociétés religieuses.

"Il en est de même quant au droit de dispenser de ces empêchements lequel appartiendra tel que ci-devant, à ceux qui en on joui par le passé."

Par cet article les empêchements posés au mariage entre catholiques par l'Eglise sont reconnus. C'est absolument comme si tous les empêchements avaient été énumérés au code civil. Les tribunaux doivent les reconnaitre du moment qu'ils ont devant eux la preuve de leur existence.

Cette preuve est constituée par la décision des autorités ecclésiastiques, les seules qui aient le droit de parler au nom de l'Eglise

Or dans la cause Delpit, l'Eglise a décidé qu'il n'y avait jamais eu mariage parce que celui ci avait été célébré devant un officier incompétent. Cette circonstance faisait de cette prétendue union un mariage clandestin. La clandestinité du mariage étant contre les règles de l'Eglise, celle-ci a dû prononcer la nullité du mariage. Cette décision a été produite au dossier civil. Elle y faisait preuve. Le juge était obligé par l'article 127 de ce code civil d'en prendre connaissance et de lui donner effet. C'est simple comme bonjour. C'est de la loi toute pure, sans mélange même de religion.

Mais M. le juge Archibald, voulant s'illustrer, a passé par dessus cette preuve et cet article du Code. Dès lors, son arrêt devait être faux.

Si nous nous occupons de cette question, c'est qu'elle dépasse les intérêts particuliers des des personne en causes

Elle affecte la situation de l'Eglise catholipue dans le pays et frappe en plein cœur nos institutions politiques, battues en brèche depuis quelque temps en divers endroits et de façons diverses.

Cette fois c'est la magistrature qui met de côté une loi claire et positive pour ramener à se propre conception le droit public sur des questions réglées avant lui et soustraites à sa juridiction.

Ces attentats répétés à la stabilité de nos institutions civiles les et politiques sont une indice des courants qui circulent au milieu de nous et qui minent l'édifice national. Nous devons ouvrir les yeux. Nous ne devons pas nous cacher pour défendre les digues à l'abri desquelles nous nous sommes toujours crus en sûreté. Et surtout nous ne devons pas manquer au devoir d'organiser cette défense.

"LE COURRIER DU CANADA"

L'hon M. T. Chapais vient de suspendre la publication de son journal quotidien *Le Courrier du Canada*.

Le journalisme canadien perd l'un de ses meilleurs et de ses plus sérieux organes.

Les questions les plus importantes qui ont agité notre monde religieux et politique ont été traitées dans le *Courrier du Canada* avec justice et fermeté et une hauteur de vue remarquable.

Nous donnons ailleurs la profession de foi du vaillant journaliste lorsqu'il prit la direction du *Courrier* en 1884.

Inutile de dire que jamais homme n'a été plus fidèle à sa parole.

Dans la question des écoles du Manitoba, l'Hon. M. Chapais a été pour nous un ami dévoué et constant; et nous regrettons profondément la disparation de son journal quotidien. Nous sommes heureux d'apprendre qu'il continuera à publier le *Journal des Campagnes* off il pourra encore faire bénéficier ses compatriotes de sa science profonde des hommes et des choses.

M THOMAS CHAPAIS

M. Chapais, qui se voit aujourd'hui forcé de suspendre la publication de son journal, le *Courrier du Canada*, faisait ainsi son entrée dans le journalisme en 1884 :

"Notre profession de foi sera courte. Nous n'aimons guère à parler de nous-même, et ne le ferons que le moins souvent possible. En politique nous sommes conservateurs; conservateurs de tradition et de conviction. Et par ce mot, nous n'entendons pas désigner telle ou telle attache de parti ou préférence personnelle. Ce sont nos idées, nos tendances, nos aspirations qui sont conservatrices. C'est dire assez que les principes les plus conservateurs sont nos principes, que les mesures les plus conservatrices sont nos mesures, que les hommes les plus conservateurs sont nos hommes. Nous croyons devoir avertir nos lecteurs qu'ils doivent se préparer à nous entendre plus d'une fois qualifier d'esprit étroit, et de journaliste rétrograde. En religion, nous sommes profondément dévoués à l'Eglise romaine et humblement soumis à ses pasteurs. Nous n'avons nulle prétention à être plus catholique que le pape, mais nous voulons nous efforcer de l'être autant que lui, et, en, dépit d'une opinion assez répandue, nous estimons que, de nos jours, ce n'est pas une mince entreprise.

"Nous voulons faire du journalisme honnête, rendre justice à nos adversaires, ou plutôt aux adversaires de notre cause, ne jamais travestir leur pensée ou dénaturer leurs actes, ne jamais leur attribuer des paroles qu'ils n'auraient pas dites. Tout en combattant les idées et les procédés, nous espérons ne nous oublier jamais au point de diffamer les personnes; et tout en mettant dans la polémique l'énergie et la chaleur que comporte le journalisme militant, nous entendons rester toujours dans les limites de la politesse et de la courtoisie.

LE NOUVEAU PLAN MAÇONNIQUE

On a déjà remarqué la coïncidence des troubles qui ont éclaté en Espagne et au Portugal contre les ordres religieux, avec la discussion ouverte en France contre les congrégations.

Il y a là évidemment un mot d'ordre: nous assistons à l'exécution d'un plan d'ensemble conçu dans les Loges maçonniques. Ce plan se trouve exposé dans un document qui vient d'être publié par une revue maçonnique; il s'agit du discours prononcé par le F... Maréchaux, à la séance de clôture du dernier couvent maçonnique, au mois de septembre dernier.

Voici, en effet, dans quels termes s'est exprimé cet éminent Kadoschart :

"Cependant, mes frères, le mauvais vent qui a soufflé sur la France vient de Rome. C'est dire qu'il a passé sur le monde entier, le Vatican étant le siège d'unei nternationale malfaisance. Et tous les pays civilisés en souffrent vous en avez eu l'attestation de bouche même des représentants les plus illustres et les plus autorisés des maçonneries européennes. Dans ces conditions, malgré tous nos efforts, malgré les efforts de notre gouvernement, s'il veut passer de la défense qui n'aboutit à rien à l'attaque qui serait le salut, la "situation s'éterniserait encore indéfiniment," sans une action commune internationale aussi.

"Car nous savons avec quelle facilité l'Eglise déplace ses bataillons; "les moines chassés de France s'abattraient sur la Belgique ou sur l'Espagne" ou tout autre pays jusqu'à ce qu'il se présente une heure favorable pour eux de rentrer chez nous plus nombreux qu'avant. "Vous l'avez compris," et c'est pour cela que vous avez décidé en Congrès international "de former une fédération de tous les obéissance maçonniques."

Les francs-maçons vont donc s'efforcer de déchainer partout le mouvement qui a éclaté dans le pininsule ibérique. Déjà le F... Furnémont, président de sociétés rationalistes et de clubs de la libre pensée de Belgique, s'occupe de faire représenter à Bruxelles une traduction du drame "anticlérical" espagnol qui provoqua à Madrid, à Valence et à Barcelone les troubles que l'on sait.

Le but à atteindre, c'est d'étouffer dans tous les pays le sentiment catholique et de traquer à la fois sur tous les points du globe les membres des congrégations, puis le clergé paroissial paroissiale. Et là où les autorités gouvernementales ne sont pas complices des loges, on suscitera des émeutes contre le pouvoir politique et l'on tentera d'établir, comme en France, des républiques maconniques qui seront un instrument de persécution et d'extirpation des croyances et des œuvre catholiques.

Telle est la portée des instructions envoyées aux loges de tous les pays.

Si des mesures énergiques, efficaces, ne sont pas prises pour nullifier ces instructions et ressaisir par une éducation toute chrétienne, les générations qui grandissent, les cataclysmes qui s'en suivront n'auront pas été des malheurs imprévus.

Notes Politiques

De grands journaux, comme le *Globe*, auquel font écho d'autres feuilles moins importantes, signalent le travail qui se fait dans les couloires des chambres par ceux qui ont des mesures à présenter ou à combattre, Par des assiduités auprès de chaque représentant, par des conversations en tête-à-tête, les adversaires ou les amis d'un projet cherchent à influencer la députation. Les opinions se forment ainsi, ou plutôt, sont accaparées, sans égard au mérite intrinsèque de ce projet. La procédé prend de telles proportions qu'on se demande s'il ne serait pas opportun de soustraire le parlement et les législatures à un genre d'influence qui pourrait aller jusqu'à faire craindre pour l'intégrité des représentants du peuple.— Que dirait-on s'il était permis à l'avocat d'une cause de pouvoir secrètement s'en entretenir avec le juge ou le jury qui doit, dans quelques heures ou dans quelques jours, en décider? Il s'élèverait des murmures qui mettraient en danger la réputation de ces magistrats !

***

La législature de Québec a, durant la dernière session, adopté une loie contre laquelle s'élèvent maintenant des légitimes protestations.

A la suite des élections générales de l'automne dernier, plusieurs contestations d'élections ont été produites devant les tribunaux. La loi passée par la législature met fin virtuellement à toutes ces contestations. Elle ne se contente pas de statuer pour l'avenir; elle est conçue de façon à produire un effet retroactif, ce qui va à l'encontre des principes en matière de législation.

En outre, tous les pétitionnaires s'en trouvent affectés pécuniairement: ils perdent leurs déboursés et autres frais.

L'honorable M. Nantel a protesté publiquement, et entend soumettre question aux tribunaux.

***

La législature d'Ontario propose également une mesure extraordinaire.

Son terme d'office expire au printemps 1902. Elle voudrait par une loi spéciale prolonger sa vie de plusieurs mois.

Les législatures ont bien le droit de changer la durée de leur existence d'une manière générale Elles peuvent statuer, par exemple, que les élections auront lieu, dorénavant, tous les cinq ans au lieu de tous les quatre ans.

Mais est-il convenable qu'une législature puisse, pour sa seule convenance, par une loi d'exception devant s'appliquer à elle seule, et juste au momet où elle doit prendre fin, prolonger sa propre durée au delà du terme fixé par les lois existantes?

Nous ne le pensons pas. Un précédent comme celui-là conduirait nécessairement à des abus.

***

Il y a eu la semaine dernière une passe d'armes intéressante entre M. Blair, ministre des chemins de fer, et M. Tarte, ministre des Travaux Publics. C'était à propos du nouveau chemin que l'on se propose de construire au Crow's Nest Pass. M. Blair est favorable à la compagnie qui veut construire le chemin, et M. Tarte, lui fait de l'opposition.

Il y a réellement de l'intérêt à constater cette divergence d'opinion entre deux membres du même cabinet.

Mots d'autrefois.

Le marquis de Champcenets, officier aux gardes du roi, se promenant à cheval à la campagne rencontra un curé trottant modestement sur un âne.

—Comment va l'âne, monsieur l'abbé? lui cria Champcenets.

—A cheval, monsieur l'officier répondit l'autre.

Le Rev. M. Beauregard sera ordonné prêtre par Mgr l'Archevêque dimanche prochain.

Les cours de l'Université de Manitoba sont commencés lundi deriner.

L'OR DANS LES BANQUES DE NEW YORK

Ce sont les institutions de banque de la métropole commerciale des Etats-Unis, qui, aujourd'hui, peuvent passer pour le trésorier de la nation américaine, représentée par ses municipalités de cité, ville et village.

Le contrôleur de la monnaie a donné son rapport relativement aux banques nationales. D'après ses chiffres, les banques nationales de New York ont, présentement, dans leurs coffres, plus de $476,140,000, comparativement à $335,425,000, l'an dernier. Ces fonds proviennent de dépôts municipaux.

Comme indice de prospérité, il est à remarquer que les réserves des petites municipalités, eu égard à leurs obligations, ont atteint le pourcentage de 32½, comparé à 30 p. c., il y a un an.

Cette accumulation de l'or dans les banques de New York a tout naturellement augmenté leur dette envers les autres institutions publiques. Elles leur doivent, aujourd'hui, l'énorme somme de $1,205,155,000, comparativement à $918,100,000, il y a deux ans, et à $855,872,000, il y a un an.

Et pendant que la réserve comparée au passif est descendue, en un an, de 28½ p. c. à 27, dans les banques de New-York, elle a augmenté dans la proportion ci-dessus indiquée, pour les municipalités.

Un catholique gérant du Trust de l'Acier

On ignore généralement que M. Charles M. Schwab, le gérant nouvellement élu de la gigantesque combinaison Carnegie Morgan, est un catholique.

M. Schwab, il y a 20 ans, travaillait pour Carnegie, aux gages d'un dollar par jour. Aujourd'hui, il possède la jolie petite somme de $40,000,000, et va rendre ses services au trust aux respectables appointements de $75,000 par année.

Mais disons à la louange de cet extraordinaire parvenu qu'il emploie une bonne partie de sa fortune à des œuvres qui l'honorent. Aussi, à Loretto, Penn, où il est né, il a fait construire la magnifique église de Saint-Michael. Il a souscrit les fonds nécessaires à un splendide monument érigé à la mémoire d'un prêtre catholique, le prince Galitzin, et ses dons aux institutions religieuses et de charité ne se comptent plus.

Municipalite Rurale de Tache

AVIS PUBLIC

Avis publics est par le présent donné que le conseil se formera en Cour de Révision de la Municipalité pour l'année 1901, lundi le 6ième jour de Mai 1901, a 10 hrs P. M. a la salle Municipale, Lorette.

Lorette, 2 Avril, A. D. 1901.

WM. LAGIMODIERE
Sec. Très.
Municipalité de Taché.
10-4-01 3i.

AVIS

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa session présente d'un acte incorporant une Compagnie pour entre autres fins les suivantes: pour transiger les affaires d'une compagnie d'assurance sur la vie avec tous les pouvoirs nécessaires incidents à pareille entreprise et pour acquérir, entreprendre et assurer les affaires actives et passives de la *Manufacturers Life Insurance Company* et de la *Temperance and General Life Assurance Company of North America*, respectivement ou de chacune d'elles et de toutes autres compagnies du mêmes genre qui y consentera et permettant aux corporations et aux parties nécessaires d'exécuter tout pour le but ci-haut mentionné.

BEATTY BLACKSTOCK GALT & FASKEN
BLAKE, LASH & CASSELL,
Procureurs des requerants.

Daté à Toronto le 26ième jour de Février, 1901.

6-3-01 9i.

M. Godfroid Vaillant

Vieillard de 74 ans, incapable de travailler depuis plusieurs années, prend les PILULES MORO et se guérit.

IL SOUFFRAIT D'INDIGESTION ET DE BRULEMENTS D'ESTOMAC.

1

Quand bien même le vieillard serait affaibli par les années, il ne doit pas souffrir, et les dernières années de sa vie doivent se passer sans douleurs et sans misères.

Si son estomac se refuse à digérer les aliments qu'il prend, s'il souffre de douleurs de rhumatisme, de mal de reins, ou si sa vessie est affectée, il doit, comme le jeune homme, voir à se soulager de ses maux et à se guérir. Les Pilules Moro, feront pour lui ce qu'elles font pour tous les hommes qui souffrent, qui les prennent avec patience et qui donnent à leur santé le soin nécessaire; elles aident à l'estomac, donnent de la force aux membres fatigués, et assouplissent les articulations.

Le témoignage de Monsieur Vaillant, qui suit, est une grande preuve de leur valeur; ce vieillard, âgé de 74 ans, souffrait tellement de brûlements d'estomac, qu'il ne pouvait plus rien manger, maladie bien connue chez les personnes âgées ainsi que chez les jeunes.

Il était devenu faible et ne pouvait plus faire le moindre travail. Naturellement, à son âge, tout le monde désespérait de lui, on ne croyait pas qu'il pût revenir à la santé.



M. GODFROID VAILLANT.

Témoignage de M. G. Vaillant:

"J'ai été très satisfait des Pilules "Moro et des bons conseils qui m'ont "été donnés. J'ai 74 ans et depuis "plusieurs mois j'affaiblissais tous les "jours. Mon estomac ne digérait pas les "vivres que je prenais et je souffrais de "brûlements d'estomac et de la pituite. "Ma famille me fit prendre les Pilules "Moro, elles me donnèrent appétit, mes "maux disparurent, je repris mes occupations habituelles, je travaillai aux "récoltes comme un homme en santé "et c'est avec le plus grand plaisir que "j'encourage ceux qui pourraient souffrir comme moi à prendre les Pilules "Moro, et à écrire pour des conseils et "des avis."

M. GODFROID VAILLANT,
Masham Mills, Qué.

Les Pilules Moro prises à la dose de deux après chaque repas, donneront à l'homme épuisé la force nécessaire pour remplir ses devoirs sans trop de fatigue; elles aideront sa digestion, lui permettront de manger ce qu'il veut, sans que son estomac soit fatigué, et tiendront ses intestins réguliers. Elles guérissent aussi le mal de tête, le mal de rognons, les douleurs de rhumatisme et toutes les maladies dont les hommes souffrent si souvent et qui sont causées par l'impureté du sang.

Les médecins de la Compagnie Médicale Moro, peuvent être vus à leur bureau, au No. 1724 rue Ste-Catherine, tous les jours de la semaine, excepté le dimanche, jusqu'à huit heures du soir. Aux hommes qui demeurent à la campagne et qui ne peuvent venir facilement à Montréal, un blanc de traitement leur sera envoyé sur demande, ainsi qu'un petit livret rempli de conseils et d'avis. Les consultations par lettres sont aussi gratuites et absolument confidentielles.

Les Pilules Moro se vendent 50c. la boîte ou six boîtes pour $2.50. Si votre marchand ne les tient pas, elles vous seront expédiées sur réception du prix.

Adressez vos lettres comme suit:

Compagnie Medicale Moro,
1724 rue Ste-Catherine, Montréal.

AVIS

Avis est par le présent donné qu'une application sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session pour un acte incorporant "The Laurentian Assurance Corporation" aux fins de faire des affaires d'assurance maritimes et contre le feu, laquelle corporation aura son principal bureau d'affaire dans la cité de Montréal, dans la province de Québec.

WHITE, O'HALLORAN & BUCHANAN,
Procureurs des Requérants

Montréal, 7 janvier 1901. 23-1-9i

AVIS

La Northern Pacific & Manitoba Railway Company, La Winnipeg Transfer Railway Company, limited, La Portage and North Western Railway Company et La Waskada et North Eastern Railway Company feront application pour faire ajouter à leur Bill avant la présente session du Parlement du Canada les provisions nécessaires confirmant un *bail* daté le 15 janvier 1901 au gouvernement du Manitoba de leurs lignes, etc., au Manitoba et pourvoyant à la mise en force de ses termes.

Daté le 8 mars 1901.

EWART, FISHER & WILSON.
13-3-01-9i Solliciteurs des requérants.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'une application sera faite au parlement du Canada à sa prochaine session pour un Acte accordant à la *The Dominion Burglary Guarantee Company, Limited*, le pouvoir de s'amalgamer en n'importe quel temps toute autre compagnie ou autres compagnies autorisées à faire des affaires semblables ou analogues à celles que la dite compagnie est autorisée à faire, ou d'acquérir le *stock* de telle compagnie ou de telles compagnies, ou d'acquérir le roulant, le matériel, la propriété, l'actif et les privilèges de toutes personnes, raison sociale ou compagnie faisant ou autorisées à faire des affaires semblables ou analogues à celles que la dite compagnie est autorisées à faire, et d'augmenter les catégories de propriétés que la dite compagnie peut recevoir, garantir, ou veiller sur, ou être le gardien de, ainsi que les catégories de dangers pour lesquels elle peut se rendre garant; et de construire, d'acquérir, maintenir et faire fonctionner tout ou tous appareils et structures employés ou à être employés en rapport avec ses affaires, et d'exploiter un système de messagers et de serviteurs, et pour d'autres fins.

Daté à Montréal ce (28ième) vingt-huitième jour de janvier, A. D. 1901.

GREENSHIELDS & GREENSHIELDS,
Procureurs des requérants.
6-2-01-9i

AVIS

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNÉ qu'une requête sera présentée au Parlement du Canada durant la session actuelle lui demandant de passer un Acte à l'effet de constituer légalement une association ayant pour but de favoriser l'étude de la science des, finances et des *actuaires* de la comptabilité et de l'éducation commerciale en général et d'établir dans ce but les agences d'instruction qui pourront être jugées opportunes: de fonder des bourses, et agrégations à ces agences; d'établir diverses classes de membres et d'en régler les termes et conditions; de créer et conférer des degrés et accorder des diplômes aux membres susdits; d'autoriser leur affiliation à toute institution ayant le même objet en vue ou des objets semblables de posséder des biens fond et propriétés mobilières at d'en disposer; d'établir des fonds de bienfaisance ou autres, au bénéfice des membres ou de leurs familles, ainsi que des familles des membres décédés; de faire des règlements pour la bonne administration des affaires de l'institution, et de faire toutes autres choses nécessaires pour atteindre les fins sus-mentionnées

CHRYSLER & BETHUNE,
Solliciteur pour les requérants,
Ottawa 2 Avril, 1901. 10-4 01 9i.

AVIS

La Canadien Northern Railway Company fera application pour faire ajouter à son Bill devant le Parlement du Canada à sa prochaine session les provisions nécessaires confirmant un contrat daté le 11 février 1901 fait entre la Compagnie et le gouvernement du Manitoba, référant à un bail de certains chemins de fer au Manitoba maintenant opéré par le Northern Pacific Railway Company et pourvoyant à l'accomplissement de tel contrat et référant à la garantie par le dit gouvernement de certaines débentures de la Compagnie et pour d'autres fins, et pourvoyant à l'acquisition des dits chemins de fer pour la considération mentionnée dans le dit bail.

Daté le 7 mars, 1901.

J. M. SMITH.
13-3-01-?? Secrétaire.

L'ACADEMIE PROVENCHER

Il y a eu dimanche dernier, à l'Académie Provencher, dirigée par les Révds Frères de Marie, une exposition des travaux des élèves. Le public, et surtout les parents des élèves, ont circulé dans la salle d'expostion pendant une bonne partie de la journée, et ont beaucoup admiré ce qu'ils y ont vu. Les travaux soumis à l'examen du public étaient des essais littéraires, morceaux d'analyse logique, tenue des livres, dessins à vue d'œil, projections, ouvrages de cartographie, etc.

C'est la deuxième exposition à laquelle nous convie l'Académie Provencher, depuis un an, et nous trouvons un progrès marqué sur ce que nous avions vu la première fois. Les Frères de Marie ont là un bon stimulant pour encourager les élèves à travailler, ainsi qu'une gracieuse manière de montrer au public l'excellence de l'enseignement qui se donne à l'Académie Provencher. Nos félicitations cordiales aux RR. Frères et à leurs jeunes élèves.

A L'ACADEMIE STE-MARIE DE WINNIPEG.

Cette institution a donné, jeudi et vendredi derniers, une séance fort intéressante ; une séance qui peint bien le caractère élevé de la formation que les RR. SS. de Jésus-Marie savent donner aux jeunes demoiselles confiées à leurs soins.

L'auditoire a été très nombreux, chaque soir, et n'a pas ménagé ses éloges aux élèves et aux révérendes sœurs.

Voici le programme de la soirée :

ORCHESTRE...... ......SERENADE.

Violon : Melle Denholm.

Mandolines : Melles B. Simon, E. Prud'homme, L. Arnold, L Holbrook, E. Bertrand, A. McKay.

Guitares : Melles Y. Gelly, M. L. Prud'homme.

Banjos : Melles A. Stark, J. Bawlf, E. Landers, A. Prud'homme.

Piano : Melles E. Coyle, B. Champion.

CHORUS : "COME WHERE THE LILLIES BLOOM"

By the Senior Pupils

Solistes : Melles N. Crown, M. Tobin.

Accompagnatrices : Melles E. Coyle, M. L. Prud'homme.

DRILL : "DOLLS' GOOD NIGHT"

By the Minims.

Pianistes : Melles E. Bawlf, J. McArthur, E. Champion, U. Kilgour.

OPERETTE : "MARTYRE DE STE EULALIE"

En Deux Actes.

Prologue: Melle B. Champion.

Accompagnatrice: Melle A. Dubuc.

Personnages :

Eulalie	E. Prud'homme.
Mere d'Eulalie	D. Gagnon.
Sœur d'Eulalie	M. Dubuc.
Julie	M. L. Prud'homme
Paule	R. Bernier
Blandine	B. Simon
Servante	P. Prefontaine.

Compagnes d'Eulalie : M. Bernier, E. Lauzon, Y. Kéroack, Y. Gelly, Y. Couchon, E. Bertrand, M. L. Beaudin, M. B. Caron, M. James, K. Flanagan, D. L. Germain.

INTERLUDE : VIOLIN SOLO.

Miss Denholm.

DRAMA : "PONTIA, THE DAUGHTER OF PONTIUS PILATE"

In Four Acts.

Personages :

Pontia	W. Green.
Pontia's Mother	A. Fawcett.
Pontia's Sister	E. Talbot.
Agrippina	A. Sullivan.
Cornelia	C. McPhillips.
Flavia	J. Grant.
Miriam } ..Jewish girls...	R. Cass
Ruth }	M. Tait.
Tullia, Jairus' Daughter	N. Bernhart
Dimonah, Herod's Daughter	K. Adair.
Flamentina, Vestal Virgin	B. Baker.
Pamphilia	T. Mason.
Slave-keeper	L. Deleware
Cassandra	I. Guimette.
Tabitha	E. Gardener.
Ethelinda	L. Smith.
Angel	K. Sprada.

Empress' Attendants : N. Crown, T. McHenry, G. Baker, M. Hailey, C. Deschenes, K. Cronin, M. Tobin, M. Eagan.

Slaves : S. O'Connor, E. Kelly, M. Howell, M. Dickson, M. James.

1ST INTERLUDE : "MOTION SONG"

By the juniors.

2ND INTERLUDE : INSTRUMENTAL DUET—"LIGHT CAVALRY"

Pianistes : Melles E. Coyle, L. Holbrook, C. O'Sullivan, J. Grant, B. Holiday, F. Swanston, A. Stark, E. Lauzon, M. Bernier, N. Bernhart, E. Holiday, B. Simon.

CHORUS : "FLOWERS' FAREWELL"

By the Pupils of the Intermediate Department.

Solistes : Melles E. Landers, K. McLean, E Plaxton, C. Forrester, K. Flannagan, H. Perkins, V. Poitras.

Accompagnatrice : M Colloton.

FINALE : INSTRUMENTAL DUET—"COLLEGIAN MARCH."

Pianistes : E. Harrower, J. Young, M. Tait, H. Perkins, M. Colloton, F. Marrin, N. Crown, S. O'Connor, J. Lauder, G. Baker, S. Blurton, J. Bawlf.

"GOD SAVE THE KING"

A. M. D. G.

Le tout a été interprété avec talent et avec beaucoup d'art. Dans la pièce française, Melle E. Prud'homme, à qui on avait confié le rôle difficile de la vierge Eulalie, a su donner à son personnage ce caractère de douce fermeté, et de sereine assurance, comme aussi de bonheur profond dont l'histoire fait rayonner la figure des héroïnes mortes pour la foi, aux premiers âges de l'Eglise. Dans le drame en anglais, Melle W. Green, représentant la fille de Pilate, persécutée pour avoir abandonné l'idolatrie, a montré toute la fierté d'une matrone romaine et la générosité de sacrifice d'une chrétienne. Mentionnons aussi les tableaux vivants, et la splendide musique exécutée sur le violon par Melle Denholm, autrefois élève de l'Académie, aujourd'hui artiste distinguée de Winnipeg.

Mgr l'Archevêque, qui présidait, jeudi soir, et le R. P. Drummond, S. J., vendredi soir, ont prononcé, à la fin de chaque séance des discours où ils ont exprimé en termes heureux, tout l'intérêt que l'auditoire avait pris dans l'exécution du programme et ont cordialement félicité les RR. SS. de Jésus-Marie et leurs élèves.

L'AUTODAFÉ DU ROI

Ce fut un grand désappointement pour les parasites de la maison royale, lorsque le roi Edouard VII ordonna, dès l'arrivée de Cowes à Portsmouth, du yacht royal l'"Alberta" qui portait les restes de feu la reine Victoria, que toutes les magnifiques draperies, tentures et étoffes précieuses, décorant la chambre ardente du navire, fussent brûlées, entre autres un superbe dais et de pompeux rideaux velours rouge, d'un prix presque inestimable.

Aucune instance, aucune supplication, n'arrêta le roi. Les collectionneurs de reliques en furent pour leur peines. Le roi fut inébranlable et prévint ainsi les montreurs de curiosités d'avilir, par une exposition macabre, ces reliques de la mort.

Le souvenir d'une scandaleuse exhibition de ce genre, lors du décès de George IV, était d'ailleurs trop vivant, dans l'esprit du roi, pour lui permettre de faiblir devant la prière de ses courtisans intéressés.

En effet, à la mort de Georges IV, non seulement les draperies, qui servirent à ses obsèques, mais même son immense garde-robe devint la proie du personnel de sa maison, qui les vendit à l'encan. Cet encan dura une quinzaine de jours, et la presse d'alors en fit des gorges-chaudes, au point de soulever le dégoût des gens réfléchis et posés.

Le dieu des vents contre le duc et la duchesse de Cornwall

Depuis leur départ d'Angleterre, surtout depuis qu'ils ont quitté Gibraltar, les héritiers de la couronne n'ont presque pas eu une seule journée de beau temps sur mer. Vents violents, tournant à tempête, pluies et orages, voilà ce dont Neptune a agrémenté leur voyage.

La duchesse a déjà fait parvenir à sa famille une description minutieuse de la sensation et du mal que produisent chez le voyageur, un ballottement incessant, et la trépidation continuelle du navire qui le porte. La narration de la princesse est empreinte, dit-on, d'un réalisme, tout-à-fait nature, et peu encourageant à ceux qui n'ont pas encore goûté des plaisirs de la mer.

Dans tous les cas, ces incidents du voyage royal déroutent les idées du marin. La superstition, chez les loups de mer est que si en embarquant sur un navire, vous faites le premier pas du pied droit, vous pouvez être sûr d'une traversée heureuse. Et ceux qui ont vu le duc de Cornwall quitter la passerelle pour monter sur l'*Ophir* ont remarqué que le duc a touché le navire du pied droit tout d'abord !

Le présage indiquait donc toutes sortes de bonnes choses pour le pèlerinage royal.

Mais voilà que d'autres se rappellent maintenant que le duc a dû faire demi-conversion, et changer de pas en embarquant ! Autrement son pied gauche eut passé devant son pied droit, pour le premier pas à bord.

Décidément cette manière de conjurer le mauvais sort aura déplu aux gens de l'Olympe ; et de là tout le tremblement..........

UN CALMANT

Le BAUME RHUMAL calme les irritations des voies respiratoires.

LE CORPS HUMAIN

Si vous avez 15 ans environ, la charpente de votre corps se compose de 160 os, soutenus ou reliés ensemble par 500 muscles ; 25 livres de sang circulent dans vos veines : votre cœur a cinq pouces de long et trois de large ; bat à raison de 70 pulsations par minute, 4,200 par heure, 100,800 par jour et, 36,725,200 par année. A chaque pulsation, deux onces de sang se dégagent du cœur ; de sorte qu'il laisse écouler chaque jour, environ sept tonnes de cet élément essentiel à la vie. Vos poumons peuvent contenir un gallon d'air et vous en respirez 24,000 par jour. La pesanteur de votre cerveau est d'un peu plus de trois livres, et le nombre de vos nerfs est de plus de 10 millions. Votre peau se compose de 3 couches, et en épaisseur de $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$ de pouce ; elle est soumise à une pression de 15 livres par pouce carré. Chaque pouce carré contient 3,500 fossés, dont chacun d'environ un quart de pouce de long, faisant une longueur totale, sur toute la surface de votre corps de 201,166 pieds : fossés de tuile pour "drainer" le corps de près de 400 milles de long !

PETITS OISEAUX, N'AYEZ PLUS CRAINTE

La mode, la cruelle mode, diraient les amis des petits voyageurs de l'air, vient d'abolir virtuellement la peine de mort, pour ces pauvres petits, coupables seulement de porter un beau et riche plumage.

C'est ce que nous apprend la société Audubon, de New York. Cette société vient de tenir sa réunion annuelle, au Musée d'Histoire Naturelle de la métropole américaine.

Mme Morris K. Jessup, a été réélue présidente, et Mlle Emma H. Lockwood, secrétaire-trésorière.

Plusieurs des membres de la société ont fait part à leurs collègues de leurs études et observations sur la conservation des espèces ailées.

Selon le directeur de la section ornithologique du musée new-yorkais, M. Frank M. Chapman, le monde fashionable a abandonné le petit oiseau comme ornement du chapeau de dame. Il était temps. En 1885, 10 professeur a classé au moins 40 variétés d'oiseaux victimes de la mode. L'an dernier, cet ornement avait entièrement disparu. Les modistes lui ont substitué la plume d'autruche, ou celle d'autres volatiles.

Le Dr T S. Palmer, sous-chef du bureau des études biologiques des Etats-Unis, a déploré, lui aussi, la perte de plusieurs espèces d'oiseaux, disparues dans les holocaustes que la mode mal inspirée exigeait, ces années passées.

"Bientôt, a ajouté le professeur, avec le siècle éclairé que nous commençons il sera considéré comme inhumain de détruire l'habitant du ciel pour un vain caprice."

Remarquons que la société Audubon compte, aujourd'hui, 50,000 membres, et 22 sociétés affiliées. Elle a publié, l'an dernier, près de 100,000 brochures et ouvrages pour la diffusion de l'étude ornithologique.

C'est dire l'importance de cette société.

"Chez les enfants, connaître la vie et les mœurs de la gente ailée, a dit un autre professeur, c'est la préparation la plus entrainante, pour eux, à la culture des fleurs, des plantes et de toutes les beautés de la nature ; c'est le moyen d'inculquer dans leur jeune cœur, l'amour du beau, et de se former aux sentiments qui font l'homme et la femme modèles dans la civilisation."

Avec de semblables amis, petits oiseaux, n'ayez plus crainte.

SÉANCE EN ALLEMAND

Nous avons annoncé, la semaine dernière, qu'il y aurait, le 19 du courant, au *Hutchings Hall*, à Winnipeg, une séance en allemand. On y jouera une comédie, faite, paraît-il, pour un des maîtres de la langue. La musique sera aussi nationale, du moins en grande partie. Entrée 50 cts.

Municipalite de Montcalm

AVIS.

Est par les présentes donné que le Rôle d'Evaluation pour l'année 1901 a été déposé à mon bureau le 1er avril courant.

Que le dit Rôle peut être vu et examiné par tout contribuable qui le désirera.

Que les plaintes contre le dit Rôle, s'il y en a, seront reçues par le soussigné jusqu'au 27me jour d'avril 1901.

Que le Conseil siègera en Cour de Révision pour entendre les plaintes qui pourraient être faites contre le dit Rôle d'Evaluation.

MARDI, LE 14ME JOUR DE MAI 1901 A 10 HEURES A. M.

Donné à Saint-Jean-Baptiste, en mon bureau, sous ma signature, ce 2ème jour d'avril A D. 1901.

JOSEPH BARIL,
Sec.-Trés., Mun. de Montcalm.
16-4-01

ASSAUT GRAVE

Vers les 11½ hrs, vendredi soir. M. Vézina Couture, de Saint-Boniface, et propriétaire de la *English Chop House*, de Winnipeg, traversait le pont Broadway pour revenir chez lui, quand il fut assailli par un individu qui lui mit la main sur l'épaule et le pistolet sous le nez en lui ordonnant de s'arrêter. M Couture saisit immédiatement le pistolet qu'il parvint, non sans se blesser la main, à faire dévier de sa dangereuse position. Une lutte corps-à-corps s'engagea entre les deux hommes. Voyant que M. Couture avait le dessus, l'assaillant déclara que la querelle finirait là si Couture le désirait et que tous deux se sépareraient sans plus de trouble. M. Couture, qui avait montré beaucoup de sang-froid et de courage au cours de cette rapide affaire, fut néanmoins et avec raison content de terminer ainsi et lâcha l'homme, qui prit rapidement la direction de Winnipeg, pendant que de son côté M. Couture allait avertir la police.

Le lendemain matin, l'un des gardiens du pont trouva à l'endroit où la rencontre avait eu lieu, une balle de pistolet. Samedi soir, la police de Winnipeg mit la main sur un oiseau dont l'apparence et l'accoutrement ressemblaient au signalement donné par M. Couture et le Gardien du pont. C'est un nommé Sinclair, haut de taille, âgé d'environ 19 ans, arrivé du Kansas depuis peu de temps.

Sinclair a passé en cour de police à Winnipeg, mardi matin. La preuve a été très forte contre lui et il a été renvoyé aux assises.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—La Fête des arbres est fixée au 10 mai prochain. Ce sera le temps ou jamais de planter !

—Au 1er mai, M. P. Gosselin aura besoin d'une jeune fille comme commis, pour prendre charge de son magasin.

—M. Gaspard Dufort, qui, depuis quelque temps, demeurait à Saint-Boniface, est parti aujourd'hui pour Saint-Valérien de Shefford, Que.

—M. J. Bte. Côté qui vient d'acheter l'ancienne propriété de feu M. Jas. Moore, avenue Provencher, est à y faire faire de considérables améliorations. M. Arthur Cusson a charge de ces travaux.

—Samedi dernier Mme V. Coupez de Saint-Adolphe est arrivée à Winnipeg avec ses deux enfants Siméon et Madeleine, de retour d'un voyage de six mois en Europe. Melle Daoust de cette ville qui était en Europe depuis le mois d'aout dernier l'a accompagnée dans son voyage mais cette dernière est restée à Montréal où elle compte visiter sa famille avant de rentrer à Winnipeg.

COMMENT MGR DABERT OBTINT UNE CALOTTE DE PIE IX

Voici une petite anecdote qui prouve que Mgr Dabert, l'évêque de Périgueux, qu'on a enterré récemment, savait parfois, dans les grandes circonstances, faire preuve d'une assez originale diplomatie.

L'évêque de Périgueux avait, certain jour, accepté de quelques-unes de ses diocésaines, la mission délicate d'offrir au Saint-Père une calotte neuve, mais à charge de leur rapporter une des vieilles calottes du Pape, que l'on se proposait de conserver à titre de relique.

La première partie de cette mission ne souffrait pas de difficulté, et Pie IX, tres touché de l'attention, remerciait déjà son interlocuteur, tout en assurant sur sa large tonsure la superbe calotte de soie blanche que celui-ci venait de lui remettre.

L'évêque se décida enfin à présenter la requête de ses diocésaines, et Pie IX lui opposa, sans la moindre hésitation, un refus sur lequel il ne semblait pas pas qu'il y eût à revenir.

Mgr Dabert n'hésita pas davantage :

—Très-Saint Père, je suis aux regrets, mais dans ces conditions, il faut me rendre la calotte neuve. Et ajouta-t-il en souriant, je ne vois pas bien ce que vous y gagnerez, puisque cette calotte a été portée aussi pas votre sainteté, et qu'elle a l'avantage d'être neuve.

Pie IX se mit à rire. La cause de l'évêque était gagnée.



Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, le 12 décembre 1899, donne les statistiques suivantes pour l'année :

Récoltes	*Acres*	*Rendement moyen Minots*	*Total Minots*
Blé	1,629,995	17.13	27,922,230
Avoine	575,186	38.80	22,318,378
Orge	182,912	29.4	5,379,156
Pommes de terre	19,151	168.5	3,226,395

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

10,500 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez.

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur d'un million et demi de piastres.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province plus de 1,600,000 acres de terres de choix pour des prix variant de $2.00 à $5.00 l'acre. C'est payable en huit paiements. L'attention spéciale des colons est attirée sur 500,000 acres de terre situées le long de la ligne du chemin de fer le *Manitoba Northwestern*, à $3,00 et $3.50 l'acre.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES (FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province.

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites, adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

JAMES HARTNEY,
Manitoba Emigration Agent,
Union Station, Toronto

Affaires Municipales

CONSEIL DE VILLE DE SAINT-BONIFACE

Quatrième séance, régulière, lundi, 8 avril.

Présents : Son Honneur le Maire Sénécal réélu le jour même, et Mess. les Conseillers Bleau, Gauvin, Turenne, Pelletier, Jean, Lavoie et Couture.

Lecture et adoption du procès verbal de la dernière séance.

Lecture des lettres et communiqués suivants :

Thomas Berry demandant certains travaux sur la rue Horace. Référée au comité des Travaux Publics.

Z. Berriault demandant à être exempté de payer la taxe de capitation pour cause de pauvreté. Accordée.

Jos. B rnier, député de Saint-Boniface, informant le Conseil qu'il a fait passer à la dernière session de la Législature une loi autorisant la Ville à voter un bonus de $35,000.00 pour la construction d'un pont libre entre Saint-Boniface et Winnipeg. Filée.

Mrs. Agnes B. Culver secrétaire au *Children's Home* de Winnipeg, circulaire aux Municipalités demandant de l'aide pour cette institution. Ordonné de répondre que le conseil tout en approuvant hautement l'œuvre se trouve empêché de lui venir en aide par le fait qu'il est appelé à soutenir une institution semblable dans la ville.

E. M Wood, secrétaire du Bureau d'Hygiène concernant la vaccination. Renvoyé au comité de Santé et Licences

Présenté un état de la caisse du 1er janvier ju-qu'à date ; aussi un rapport du comité spécial, nommé à la deuxième séance à l'effet qu'il a acheté une pompe ou engin chimique *Chemical Engine* pour le prix de $750.00 dont $250.00 comptant, et la balance payable en deux versements annuels de $250.00.

Les comptes suivant sont acceptés et ordre est donné de les payer.

Jean Frère $1.75, Guilbault & Co. $0 25, M. Lamontagne $25.00 ; Le Manitoba $2,00, Rôle de paie No. 18, travaux publics, $26.40, N. H. Houde $1.00.

Le Cons. Gauvin est nommé pro-maire pour le terme commençant le 1er Avril courant. Un congé de six semaines est accordé aux Cons. Lavoie et Couture. Un comité spécial composé du Maire, et des Conseillers Bleau, Turenne et Pelletier est formé avec mission de s'aboucher avec le gouvernement provincial pour demander que le pont de la Seine soit examiné par l'ingénieur du gouvernement et rebati ou réparé, s'il y a lieu, avec l'aide du gouvernement. Un règlement, No. 176, autorisant un emprunt de $8000.00 pour défrayer les dépenses de l'année courante, subit ses trois lecture et est adopté. Le maire et le Secrétaire Trésorier sont autorisés à signer et escompter à la Banque d'Hochelaga deux billets l'un de $7000.00 à un mois, en renouvellement de l'emprunt de l'année dernière, et l'autre de $4000.00 à 3 mois en accompte de l'emprunt, qui vient d'être autorisé pour cette année, le tout à 5 par cent.

A Propos d'Agriculture

LES VACHES LAITIÈRES LES plus PROFITABLES

Le prof. Hacker, une autorité, émet les considérations suivantes sur les qualités sur-éminentes qui distinguent une bonne vache laitière.

Les grosses vaches avec les épaules et la croupe fortement développées sont rarement de bonnes laitières, tandis qu'une vache de plus petite taille et surtout celles qui ont le milieu du corps plus développé, sont presque toujours de très bonnes laitières. Il y a pour cela une raison physiologique que tout le monde ne comprend pas au premier abord. Une vache ordinaire ne peut digérer, par jour, que 28 livres de fourrage sec ou 60 livres de fourrage vert, à peu près. Si le fourrage est bon, cette quantité contiendra environ deux livres de protéine, seule substance qui aide à la sécrétion du lait. Si l'animal pèse 1.200 livres, il lui faudra pour subsister et se maintenir en bon état naturellement à peu près 0.85 lbs de protéine, ce qui sera autant de pris sur les deux livres devant servir à la formation du lait. Mais si la vache ne pèse que 800 livres, après avoir pris ce qu'il lui faut de protéine pour sa subsistance normale, il lui en restera assez pour pouvoir produire par jour 30 pour cent de plus qu'une grosse vache. Cette différence est assez grande pour nous engager à garder pour le lait, des vaches de taille plutôt petite.

Le profit dans la laiterie dépend beaucoup, comme on le voit, de l'espèce de vaches que l'on garde. Quand le fourrage n'est pas cher, le cultivateur peut encore faire de l'argent avec des vaches ordinaires, mais, il est essentiel de se procurer les meilleures laitières si l'on veut que le profit soit passable.

L'IMPORTANCE D'AVOIR DE BONNES VACHES LAITIÈRES

Des expériences faites dans une ferme modèle américaine ont démontré la différence du profit rapporté par une vache laitière de première classe et une autre plutôt médiocre. En estimant le lait à un centin la livre, la première donne un profit de $49.75, tandis que l'autre ne donne que $35.13 Pour le beurre, à 20 cts la livre, la première donna $46.64 de profit, et la seconde, seulement $5.85. L'expérience dura une année.—*Pionnier*

LA CAPTURE D'AGUINALDO

METTRA-T-ELLE FIN À LA GUERRE?

Le fameux chef philippin, comme les dépêches nous l'ont annoncé, à prêté serment d'allégeance aux Etats-Unis, depuis qu'il est entre les mains du général MacArthur.

Par cette convertion, Aguinaldo s'est donné un gage de sécurité, virtuellement absolu, contre les représentailles du gouvernement américain.

Cette attitude du généralissime des rebelles a produit la meilleure impression à Washington. Un ministre même du cabinet en a tiré des conclusions tout-à-fait favorables à la paix.

Aguinaldo, dit-on, est aujourd'hui convaincu des bonnes intentions des Etats-Unis, et de l'inutilité d'une lutte plus longue, et promet d'user de tout son influence auprès de ses partisans, pour terminer la quereile.

Est-ce simplement en vue d'obtenir sa liberté que le prisonnier se montre aussi bien disposé? Voilà ce que demande l'autorité américaine. Et le président McKinley se serait opposé à la libération d'Aguinaldo, pour voir si ce nouveau converti est bien sincère, et si réellement, il exerce encore sur ses partisans assez d'influence pour les décider à le suivre.

Aguinaldo sera soumis à un vrai noviciat, avant d'avoir sa grâce. En attendant, il pourra, sous la direction et surveillance de l'autorité militaire américaine, aux Philippines, communiquer avec ses partisans, pour les engager à se soumettre.

FINANCES DU CHEMIN DE FER DE PANAMA

Cette compagnie, qui est le rival le plus redoutable de l'entreprise du canal Nicaraguen, et plutôt alliée à la compagnie du canal de Panama, soit pour se fusionner avec cette dernière, ou simplement pour entraver l'autre entreprise, a réélu son conseil d'administration, moins le directeur, M. Georges Whaley, qui a été remplacé par M. Maurice Hutin.

Le rapport annuel de l'exercice a été soumis. La recette brute du chemin du Panama s'est élevée, pour l'an dernier, à $2,655,194, soit une augmentation de $75,133. Tenant compte de la réduction des redevances en taxes et en obligation fixes ou hypothécaires, l'excédent peut être estimé de $151,533 à $446,765.

Le président Simmons a annoncé que sa compagnie avait rompu son contrat avec la ligne de navigation du Pacifique Sud, parce que celle-ci tenait à règler exclusivement le tarif du transport conjoint.

De plus, selon M. Simmons, la perspective est promettante pour sa compagnio du côté de l'Atlantique, et il y a lieu, selon lui de songer à le mise en service de plus nombreux navires sur cet océan.

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 16 Avril 1901.

	$ cts.		$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 18	à	0 20
Beurre, salé, la lb	0 16	à	0 18
Fromage	0 9½	à	10
Œufs frais, la doz	0 00	à	18
Œufs en boites, la doz	0 00	à	0 00
Patates, le minot	0 00	à	0 35
Navets, le minot	0 15	à	0 20
Carrottes, le minot	0 40	à	0 45
Panais, la lb	0 02	à	0 00
Betterave, le minot	0 30	à	0 40
Oignons, le minot	1 50	à	1 75
Choux, par douzaine	0 00	à	0 50
Oie, par lb	0 00	à	0 12
Canards, par lb.	0 00	à	0 12
Dindes, par lb	0 10	à	0 12
Mouton, par lb	0 07	à	0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à	0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à	0 06
Bœuf, par lb	0 04	à	0 05

FARINE.

Farine par 100 lbs, Roller Process	2 20
" Strong Baker	1 90
" Manitoba Baker	1 70
" Imperial Baker	1 30
" Supérieure XXXX	1 20
" Nestor	1 05
Gru, la tonne	14 50
Son, "	12 50

FOIN.

Foin de prairie, 1ère qual.	4 00 à	5 00
Foin pressé, par tonne		10 00

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 50 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50 à	4 50
Charbon dur	10 0 à	10 00
Charbon mou	4 50 à	4 50

FEUILLETON DU *MANITOBA*

LE ROMAN D'UN JESUITE

VI

No 20

Maintenant, au contraire, elle lui apparaissait sous un jour tout nouveau. Il lui semblait que de tout ce qu'il avait perdu il ne regrettait qu'elle.

La revoir, en être aimé, en faire la compagne de sa vie, lui apparaissait alors comme un bonheur suprême, un bonheur suffisant à effacer toutes ses douleurs, à compenser toutes ses pertes.

Avec l'énergie de volonté qui était le fond de son caractère, il résolut de diriger vers ce but toutes ses pensées, toutes ses actions, toutes les forces de son âme, toutes les hardiesses de son esprit, toutes les violences de son tempérament.

Il se plongea dans l'étude de tous les ouvrages qui traitaient de la question des Jésuites, afin de pouvoir mieux diriger ses recherches et ses observations.

Il lui fallait à tout prix une importante découverte.

Et quand il se demandait s'il lui serait possible, en quelques semaines, de parvenir à démasquer des hommes si habiles à dissimuler leurs menées ténébreuses, alors un sourire sardonique lui plissait les lèvres.

—Si je ne trouve rien, se disait-il, j'inventerai. Il me faut mon scandale, mon crime, mon complot ou quelque chose de ce genre, et je l'aurai. Quand je serai dans la place, au milieu d'eux, que j'aurai pu étudier la disposition des lieux, et le caractère des habitants, il me faudrait être bien dépourvu d'esprit et d'imagination pour ne pas savoir inventer un petit roman, bien précis, bien circonstancié et suffisamment vraisemblable.

Le ministre n'y regardera pas de si près : pourvu qu'il puisse citer la date, le lieu, le nom des acteurs, il ne m'en demandera pas davantage. Les Jésuites auront beau nier, ils sont condamnés d'avance par l'opinion publique, on n'écoutera pas leurs dénégations.

Perdre par la calomnie des hommes chez lesquels je vais m'introduire à l'aide du mensonge et de l'hypocrisie...Est-ce assez infâme ?...Qu'importe ? Il faut que j'atteigne mon but.

Le hasard les a placés sur mon chemin, ils peuvent me servir d'échelon pour sortir de mon horrible situation et m'élever jusqu'au bonheur ; et j'hésiterais à les broyer sous mon pied...

Leur perte est pour moi un moyen de reconquérir la fortune, qu'ils périssent donc, et qu'ils périssent tous.

Le monde ne se compose-t-il pas d'hommes luttant corps à corps pour s'écraser les uns les autres ? A-t-il reculé devant les scrupules de sa conscience, celui qui nous a volés les derniers débris de notre patrimoine ? Il a volé les enfants de son ami, il est infâme parmi les infâmes ; mais il est riche, on le considère, tout le monde le salue, on lui tend la main, il est de toutes les fêtes, il est heureux ; et moi, le fils volé, dépouillé, ruiné, je suis pauvre, nul ne me regarde, on évite ma rencontre, je loge dans un galetas, et je suis à la veille de mourir de faim...

Telles étaient les dispositions de son esprit, quand il partit pour Saint-Acheul, accompagné d'un agent de la Préfecture de police.

Il le conduisit lui-même à l'endroit où il savait pouvoir jeter le plus facilement ses lettres, et après avoir bien arrêté les jours et les heures de leurs rendez-vous, vous, il sonna à la porte de la communauté, qui s'ouvrit pour la seconde fois devant lui.

VII

Saint-Acheul, le 29 octobre 1884.

Monsieur,

Me voici rentré dans l'antre du Cyclope. Il est vraiment malheureux que je n'aie pas pu être mieux informé avant de venir ici pour la première fois. Je serais novice depuis trois semaines ; tandis qu'aujourd'hui je suis condamné à recommencer cette fastidieuse et odieuse retraite de huit jours.

J'ai été reçu par le P. de Kéradec ; mais, second malheur, il m'a annoncé son départ pour demain. Il sera remplacé par un autre Jésuite. Troisième malheur : toutes les chambres du quartier des étrangers sont occupées et l'on m'a logé au rez-de-chaussée du bâtiment d'entrée, à côté du parloir. Cet appartement a deux avantages, il est plus confortable et possède une cheminée, ce qui est très appréciable, par le froid piquant qu'il fait depuis quelques jours, et sa situation me permet de voir tout ce qui entre dans la maison et tout ce qui en sort ; mais, en compensation, il est d'un sombre et d'un triste ! ! ! Plus de jardin sous ma fenêtre, plus de verdure. A travers les barreaux de fer de ma prison, je n'aperçois que la grande cour pavée et, dans le fond, le bâtiment principal du couvent, grand, morne, froid, silencieux ; jamais une fenêtre ouverte, jamais un être vivant...Ajoutez à cela que je n'ai plus osé prendre de livres, et vous comprendrez combien je m'ennuie.

30 octobre

J'ai reçu mon nouveau père. Il ne me plaît pas. Figure cafarde, ne regarde jamais que la pointe de ses souliers, conversation nulle. Il est resté un quart d'heure avec moi, et m'a débité, d'une voix si basse que je l'entendais à peine, quelques lieux communs en hésitant et en cherchant tous ses mots. A la fin, cependant, il m'a dit deux ou trois phrases qui avaient meilleure tournure. Est-il moins bête qu'il n'en a l'air ? *That is the question.* J'incline assez vers l'affirmative. A étudier. Dieu ! que je m'ennuie !

Pour distraction et comme compagne de solitude, j'ai sur ma table l'éternelle *Imitation de Jésus Christ*, avec son inséparable *Pensez-y-bien*, et leur suivante *la Journée du chrétien*, à côté desquels se prélassent *la Perfection chrétienne* de Rodriguez, et avec cela les mêmes feuilles de méditations que la première fois. C'est à en devenir fou.

Il fait un froid de Sibérie ; je passe mes journées à faire du feu et à tisonner.

Au réfectoire, nous sommes au grand complet, neuf, moi compris. Toutes 2 figures nouvelles, bien entendu. Mes anciens compagnons de chaîne sont partis. Ceux d'aujourd'hui sont assez insignifiants : Deux vieux qui viennent se préparer à la mort ; franchement, ils n'ont plus autre chose à faire ; deux autres qui frisent la quarantaine, l'un des deux a l'air bonhomme, ce doit être un épicier en rupture de mélasse, l'autre porte une moustache formidable et roule des yeux de forban, ce doit être un capitaine de garde nationale d'un chef-lieu de canton quelconque, ou encore un capitaine de pompiers ; vient ensuite un homme de trente ans, grosse figure béate, bien bonne à giffler ! enfin trois jeunes gens que je me figure être de futurs novices.

Je les étudierai plus tard. Comme toujours nous ne disons mot et nous continuons nos saluts de magots. Il paraît que c'est de tradition.

3 novembre.

Voilà trois jours que je n'ai pas écrit, je n'ai rien à dire. Je m'ennuie à avaler ma langue. Mon *Directeur* commence à causer un peu, bien peu ; mais il paraît m'écouter avec plaisir, je m'attache à gagner sa confiance. Décidément cette seconde probation ne m'apprendra rien de plus que la première, ce sont huit jours perdus, il faut en faire notre deuil.

4 novembre.

Victoire ! Je gagne un jour. Demain, je fais mon élection ; vous savez déjà la signification de ce mot chez les Jésuites. J'en ai écrit les principaux points, c'est un monument de diplomatie machiavélique. Si tous les Jésuites de la terre, après avoir lu mon factum, ne me déclarent pas un saint personnage et ne prononcent pas le *dignus intrare*, c'est qu'ils sont encore plus rusés qu'on ne le croit.

3 heures, soir.

Alea jacta est. J'ai remis mon mémoire, il a quatre pages. Je connaîtrai demain le résultat de l'examen que mon papier est allé subir en mon lieu et place.

8 heures.

Il paraît que la lecture de mon mémoire ne suffisait pas. J'ai dû comparaître en personne. Le Père Carrez,—c'est le nom de mon *directeur*, je ne le sais que depuis ce matin,—est venu me chercher et m'a conduit chez le P. Recteur, lequel m'a longuement questionné. J'avais pris un maintien modeste et réservé : j'ai répété en d'autres termes tout ce que j'avais écrit. Puis on m'a conduit chez un autre révérend, le P. Jorandeau, un vieux de la vieille, qui m'a trouvé le physique de l'emploi, car, après deux ou trois interrogations banales, il m'a dit que j'avais toutes les qualités désirables pour faire un parfait Jésuite ; qu'il voyait cela du premier coup d'œil et ne s'était jamais trompé. *Amen*, mon Révérend.

5 novembre.

Triomphe sur toute la ligne ! Je suis reçu, admis, accepté. Le P. Carrez est venu m'annoncer cette bonne nouvelle ; il était tellement ému, le brave homme, qu'il m'a embrassé...

Dans un instant, on m'apportera une soutane et tout le reste de l'attirail jésuitique. J'ai dû supporter à ce sujet un sermon en trois points : En dépouillant les vêtements du monde, je dois quitter pour toujours toute pensée mondaine. Je vais revêtir la livrée de Jésus-Christ, je serai désormais un soldat, etc., etc...Le pauvre homme ! s'il savait combien j'avais de peine à garder mon sérieux...

6 heures.

On vient de m'apporter mon nouvel uniforme. Pouah ! une soutane qui a plusieurs années d'exercice et qui compte de nombreuses campagnes, une culotte qui jadis fut en velours, mais aujourd'hui... N'approfondissons pas. Des bas noirs raccommodés en vingt endroits, une chemise en grosse toile, sans col ni poignets, un sac qui s'attache autour du cou par un double cordon ; et des souliers...jamais je ne pourrai marcher avec ces machines-là...

Ouf ! c'est fait. Je suis déguisé en frocard, mon costume me va aussi mal que possibbe.

A Suivre